

Crispation religieuse en Algérie

●●● *Pierre Desorgues, Paris*
Journaliste

La vie des Eglises en Algérie est devenue plus difficile depuis l'adoption de lois anti-conversion, remparts paradoxaux contre l'islamisation du pays. Les réticences et les peurs affichées par une partie des musulmans du pays à l'égard du christianisme trouvent leurs origines dans des questions d'identités culturelles. Reportage.

La basilique Notre-Dame d'Afrique fait face à la Méditerranée. Symbole fort de la présence catholique à Alger, l'église domine le quartier de Bologhine, à l'ouest de la capitale. Les fidèles sont peu nombreux. Ce lieu de culte, essentiellement fréquenté par des membres des différentes communautés religieuses catholiques de la ville, est entouré par des barrages de la gendarmerie algérienne. L'affaire des sept moines trappistes de Tibhérine tués en 1996 et l'assassinat de Mgr Claverie, évêque d'Oran, la même année, ont créé un climat sécuritaire difficile pour l'Eglise.

Des agents du Ministère de l'Intérieur, en civil, surveillent les allées et les venues du lieu de culte. On scrute, on observe. « Je crois qu'ils sont surtout là pour nous surveiller bien plus que pour nous protéger », commente un fidèle. En quelques décennies, la communauté catholique s'est réduite à une peau de chagrin. Les croyants se regroupent dans une des absides de la basilique devenue brusquement trop grande après le départ des derniers pieds-noirs, en 1962.

« Nous sentons une méfiance et une hostilité provenant, d'une part, du pouvoir algérien et, d'autre part, de certaines parties de la population. L'entreprise de restauration de la basilique a été difficile. Les vitraux que nous avons fait venir de France ont été vandalisés durant le trajet. Nous avons eu

des ennuis également avec les douanes du port. Notre présence est encore mal perçue, souvent assimilée à la période coloniale », confie cet ancien pied-noir revenu dans le pays. La préfecture d'Alger participe pourtant financièrement au projet de restauration de la basilique.

Même son de cloche à Annaba, l'ancienne Hippone, où la petite communauté religieuse d'origine maltaise vit recluse. Elle est chargée de veiller sur les reliques de saint Augustin d'Hippone, l'un des Pères de l'Eglise. Peu de pèlerins visitent l'église Saint-Augustin. La présence islamiste y est pourtant moins forte que dans le reste du pays et les forces de l'ordre et les militaires beaucoup moins présents qu'à Alger ; mais les prêtres refusent de parler ouvertement.

L'un d'eux nous confie cependant : « Nous sommes ici pour maintenir une présence dans ce qui a constitué un lieu important pour l'Eglise chrétienne. Nous n'avons pas d'autre objectif. » Karim, jeune musulman pratiquant d'Annaba, accuse pourtant les religieux de prosélytisme. « Je suis allé plusieurs fois visiter la basilique. Les moines parlent de religion avec vous. C'est intéressant. Leur but, toutefois, consiste à nous convertir à la chrétienté. » Il s'agit là, selon un des religieux maltais, d'un fantasme que l'on trouve au sein de l'opinion publique

(peut-être également au sein du pouvoir politique ?) : celui d'une Algérie qui serait massivement en train d'être christianisée.

Durcissement des lois

Le 20 novembre 2006, le Parlement algérien a adopté une loi prévoyant des peines de prison de 2 à 5 ans pour toute tentative de « conversion d'un musulman à une autre religion ». Cette loi envisage des sanctions similaires pour toute personne qui « fabrique, entrepose ou distribue des documents destinés à ébranler la foi musulmane ». L'identité du pays doit ainsi se confondre avec celle de l'islam.

Une autre rumeur enfle à Alger. Le président Abdelaziz Bouteflika, 72 ans, rongé par la maladie, se serait rapproché ces derniers temps de l'islam. Le ministre de l'Intérieur Yazid Zehrouni, le numéro 3 du régime, aurait été chargé personnellement par le chef d'Etat algérien de faire cesser ces conversions. Un décret présidentiel du 28 février 2008 sur les cultes non-musulmans complète la loi sur les conversions : toute activité chrétienne doit désormais être encadrée par les pouvoirs publics. Le pouvoir trouve des relais dans la presse ; ainsi le quotidien arabophone *Ech Chouk* assimile les nouveaux convertis à des « néo-conservateurs américains ».

L'Eglise catholique n'est pas la seule visée. Le pasteur méthodiste américain Hugh Johnson, 74 ans, qui vivait dans le pays depuis 1963, a été expulsé en janvier 2008. Les communautés évangéliques et protestantes sont pointées du doigt par le pouvoir. De nouvelles communautés se sont en effet développées dans le pays. Des chiffres allant de 10 000 à 30 000 conversions en cinq

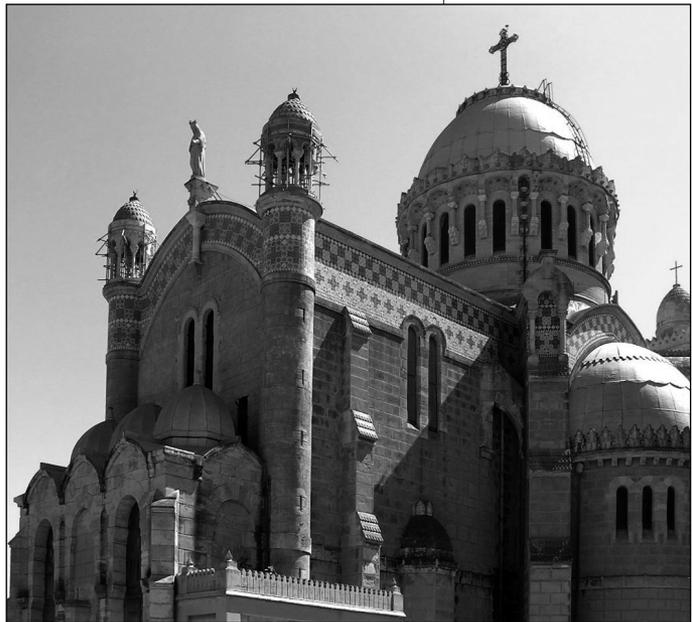
ans sont souvent avancés par les médias algériens, sans que ceux-ci toutefois ne citent leurs sources.

Selon le pasteur Mustapha Krim de l'Eglise protestante d'Alger, lui-même converti à l'âge de 17 ans, près de 80 % des nouveaux chrétiens sont kabyles. La majorité des temples évangéliques se trouvent aujourd'hui en Grande Kabylie, essentiellement autour de Tizi Ouzou. En mars 2008, le préfet y a ordonné la fermeture de deux lieux de culte protestant, en accord avec les dispositions de la loi de février 2006 interdisant toute possession de matériel susceptible d'aider à la conversion de musulmans.

Mustapha Krim note qu'il est impossible d'avoir un dialogue avec le Ministère des Affaires religieuses. « Nous voulons entrer dans une logique de normalisation avec le pouvoir mais nous n'avons aucune réponse. Nous avons déposé une demande de permis de construction d'un temple, près de Bejaia, en Petite Kabyle. Aucune réponse. »

religions

Basilique Notre-Dame d'Afrique, Alger



Le Maroc, de son côté, vient d'expulser deux pasteurs évangéliques de son territoire pour prosélytisme, mais dans ce pays qui revendique sa double identité arabe et berbérophone, le débat ne prend pas la même ampleur, malgré un nombre de chrétiens comparable à celui de l'Algérie.

Questions politiques

L'implantation des nouvelles communautés chrétiennes en Algérie suit géographiquement les bastions du principal parti d'opposition du pays, le front des forces socialistes de Hocine Ait Ahmed, partisan de la liberté religieuse. Beaucoup voient dans ces conversions au christianisme une forme de contestation politique du pouvoir en place, qui met en avant l'islam comme religion du pays.

Depuis l'indépendance du pays, Alger ne réussit pas à intégrer culturellement et économiquement les populations berbérophones, profondément hostiles à l'arabisation du pays. Pour le pasteur Krim, la grille de lecture ne peut cependant pas être uniquement politique. Il met en avant d'abord la démarche individuelle et spirituelle des personnes qui se tournent vers la foi chrétienne, tout en admettant que le choix de la langue est décisif. « Les nouveaux croyants kabyles ont accès à travers la Bible à un texte sacré dans leur propre langue. La simple traduction et diffusion de ce texte en kabyle est une première curiosité. Ce n'est pas le cas pour les Algériens arabophones qui ont accès à une dizaine de chaînes satellites chrétiennes en arabe. Malgré la puissance de ce support médiatique, le succès n'est pas le même car l'islam et le Coran sont associés à l'arabe », reconnaît le pasteur Krim.

L'Eglise catholique, dans un contexte de crispation religieuse identitaire dans les pays méditerranéens musulmans, reste prudente. Certains de ses prêtres sont pourtant inquiétés aujourd'hui. L'Algérie, au même titre que le Maroc, est devenue une étape pour migrants subsahariens désireux de rejoindre clandestinement l'Europe. Le prêtre d'Oran Pierre Wallez a été condamné à un an de prison avec sursis pour avoir organisé une prière commune avec des migrants africains chrétiens, candidats à la traversée vers l'Europe, dans un bidonville de Maghnia, près de Tlemcen. Ou encore, des jésuites français n'ont pas réussi à obtenir des visas pour visiter leurs communautés d'Alger et d'Oran.

Le pasteur Krim se veut pourtant optimiste : « Nos communautés vont continuer à se développer. » La loi de 2006 et le décret de 2008 ne semblent pas avoir ralenti un phénomène difficilement mesurable. Les missions d'évangélisation continuent dans un rapport plus direct. « Ce sont des rencontres d'individu à individu. Nous évitons les grandes réunions. La discrétion est de mise », explique-t-il, de retour d'une mission dans le sud du pays.

Et d'ajouter, déterminé : « Ce pays est rempli de contradictions. Nous sommes victimes de persécutions, et pourtant la liberté religieuse est reconnue par la Constitution du pays, qui entre ainsi en conflit avec les nouveaux textes. Nous pouvons nous exprimer bien plus librement qu'en Tunisie, par exemple, mais nous sommes confrontés à un pouvoir qui refuse tout dialogue. Nos droits sont légitimes. Peut-être faudrait-il passer par des actions bien plus spectaculaires, comme la grève de la faim. »

P. D.